

MOBILITÉ

Le territoire des Crêtes Préardennaises occupe une position centrale dans le département des Ardennes. Cette position lui confère ainsi un rôle de lieu de passage, notamment par la présence de l'autoroute A 34, la ligne TGV Champagne-Ardenne / Sedan traversant le territoire et reliant plusieurs villes importantes du département, et de la région : Sedan, Charleville-Mézières, Reims et Reims.

Sans oublier la Voie Verte Sud Ardennes aménagée le long du canal des Ardennes.

INTRODUCTION

En milieu rural peu dense, la mobilité est un enjeu majeur. Mais le constat est sans appel : 85 % de nos déplacements domicile/travail se font en voiture individuelle.

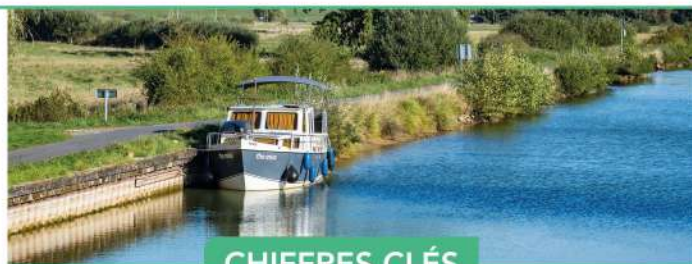
Pourtant, les 2 gares présentes sur les Crêtes sont accessibles en moins de 20 minutes à vélo pour 1/3 de notre population.

Signe encourageant, leur fréquentation est en augmentation constante.

Un réseau de transport en bus et à la demande irrigue le territoire.

Beaucoup reste à faire. Le schéma directeur cyclable et le développement de Rézopouce vont aider.

Reste à chacun d'entre nous à changer ses pratiques.



CHIFFRES CLÉS



85% des trajets domicile / travail se font en voiture individuelle



2 gares TER à Poix-Terron et Lucquy



5 bornes de recharge pour véhicules électriques



Dispositif Rézo Pouce installé sur le territoire (en 2024)



1 aire de covoiturage à Poix-terron

ENJEUX ET OBJECTIFS

En dépit de la présence de ces infrastructures, la question de la mobilité reste un enjeu crucial pour le territoire.

En effet, avec une très faible densité de population (22 habitants au km²) et en l'absence de ville-centre, les possibilités offertes pour se déplacer sont assez limitées. Cependant, ces dernières années, des aménagements sont venus améliorer les moyens transports des habitants.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Dans les zones rurales, la dépendance à la voiture individuelle reste élevée en raison des distances importantes et du manque d'infrastructures adaptées. Pour surmonter ces obstacles, des initiatives locales, telles que des aménagements cyclables et le développement de services de covoiturage, sont mises en place pour encourager l'utilisation de modes de transport plus durables et respectueux de l'environnement.



Borne de recharge pour véhicule électrique à Signy.

Les Objectifs :

- Communiquer aux habitants les différents modes de transport sur le territoire par le biais d'un guide pratique de la mobilité (mis à jour tous 6 mois).
 - Sensibiliser la population à la mobilité active.
 - Animer et développer Mobicoop (autostop et covoiturage organisés) sur les Crêtes Préardennaises au travers de campagnes de communication et d'ateliers.
-
- Favoriser l'autostop solidaire (Rézo Pouce) sur le territoire.
 - Aide à l'achat de vélo électriques jusqu'à 100 € pour les habitants.



Dispositif Rézo Pouce installé sur le territoire.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- Installation de 5 bornes de recharges pour véhicules électriques.
- Dispositif Rézo Pouce (Autostop solidaire) installé sur le territoire.
- 2 aires de covoiturage sur le territoire.
- Schéma directeur cyclable validé.
- Aide à l'achat de vélo électriques jusqu'à 100 €.
- Installation de 3 abris vélos (CCCPA - Gymnase PT - Gymnase Attigny).
- Édition du guide de la mobilité.

LES PROJETS

- Déploiement de boucles de réseau point nœud.
- Installation d'arceaux vélo.
- Voyage d'étude sur la mobilité active / dé carbonnée / alternative.
- Définition d'un plan de mobilité simplifiée.

Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescretes.fr
www.cretespreardennaises.fr

